

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 17 novembre 2016
Distribution immédiate

TransAqua et La Ville de Dieppe signent deux ententes

RIVERVIEW, N.-B. – TransAqua – La Ville de Dieppe et TransAqua ont récemment signé deux ententes, une première en ce genre dans la région du Grand Moncton. Les ententes portent sur le projet de partage des coûts de l'égout collecteur du ruisseau Babineau, et sur le projet de la conduite de refoulement du chemin Bourque. L'entente de partage des coûts pour l'égout collecteur du ruisseau Babineau à Dieppe stipule que TransAqua versera 50 % du coût du projet à la municipalité. Par le fait même, l'entente accorde à TransAqua le droit d'utiliser l'égout collecteur du ruisseau Babineau au sein de son propre réseau collecteur et de raccorder la future conduite de refoulement du chemin Bourque de TransAqua.

Quant à la seconde entente, elle vise la construction, l'exploitation et l'entretien de la conduite de refoulement du chemin Bourque. TransAqua et la Ville de Dieppe coordonneront donc leurs programmes d'investissement prévus le long du trajet de la conduite de refoulement afin de tirer parti de la reconstruction routière prévue pour la mise en place de cette conduite.

«TransAqua et la Ville de Dieppe ont travaillé en collaboration au cours des dernières années afin d'établir un partenariat de travail qui répondra le mieux aux besoins des contribuables», explique David Muir, président chez TransAqua. «Collaborer dans le cadre d'importants projets d'infrastructures de traitement des eaux usées sur la base de l'avantage réciproque afin de soutenir une collectivité croissante est tout à fait logique, et ces ententes serviront de modèle pour des ententes semblables avec Moncton, Dieppe et Riverview à l'avenir».

«Nous sommes très heureux de nous associer à TransAqua afin de pouvoir augmenter la capacité de notre réseau de collecte des eaux usées et par le fait même de maximiser nos investissements afin de répondre à nos besoins futurs», indique le maire de la Ville de Dieppe Yvon Lapierre. «Ces ententes font suite à des recommandations du comité technique de TransAqua qui est composé de représentants de Dieppe, Moncton et Riverview. L'égout collecteur du ruisseau Babineau constitue une importante amélioration au réseau collecteur régional des eaux usées».



De gauche à droite: Jacques LeBlanc, directeur des projets spéciaux chez Expansion Dieppe; Marc Melanson, directeur général de la Ville de Dieppe; Yvon Lapierre, maire de la Ville de Dieppe; Dave Muir, président de TransAqua; Kevin Rice, directeur général de TransAqua; Chanel Michaud, commissaire à la Commission des eaux usées du Grand Moncton

Au sujet de TransAqua

TransAqua / Commission des eaux usées du Grand Moncton (www.transaqua.ca) a été établie en 1983 pour répondre aux besoins des trois collectivités de Dieppe, de Moncton et de Riverview en matière de collecte et de traitement des eaux usées. Depuis, pour mieux remplir son mandat, elle a mis en place un réseau de collecte de 31 kilomètres ainsi qu'une installation de traitement. Elle fait également figure de chef de file en ce qui a trait à la réutilisation des biosolides pour produire un compost de type AA (le plus haut niveau de qualité atteint au Canada) et ainsi éviter leur élimination dans un lieu d'enfouissement. Elle s'apprête à moderniser ses installations afin de pouvoir améliorer le procédé de traitement secondaire des eaux usées, ce qui lui permettra de répondre, d'ici la date d'échéance de 2020, aux règlements obligatoires que le gouvernement fédéral a récemment adoptés.

Personne-ressource pour les médias :

Kevin Rice
Directeur général
TransAqua / Greater Moncton Wastewater Commission
506-387-7977 ext 220
krice@transaqua.ca
www.transaqua.ca

